

Demande de subvention FEDER

Conseil d'Administration du Mardi 17 octobre 2023

Contexte :

La Région Grand-Est demande pour chaque demande de subvention FEDER la délibération de l'organe compétent de l'organisme public approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel précisant l'origine et le montant des moyens financiers.

C'est pourquoi les dossiers sont présentés au Conseil d'Administration pour qu'ils valident les demandes de subventions qui sont présentées au titre du FEDER.

Projet :

- Région BALZAC

Proposition de délibération du Conseil d'Administration du Mardi 17 octobre 2023 :

Proposition de transmettre la demande de subvention à la Région Grand Est avec avis favorable du CA de l'URCA, et d'autoriser le président à signer la lettre d'engagement.

Description du projet BALZAC :

Responsable scientifique : Lilian JOLY (GSMA)

Résumé :

Face aux enjeux air-climat-énergie-santé, la gestion environnementale par la profession agricole reste complexe et nécessite un diagnostic objectivé et continu permettant d'identifier les synergies et antagonismes en prenant en compte cette transversalité air-climat.

Actuellement, les dispositifs de suivi des polluants atmosphériques réglementaires ne concernent que la résolution de problématiques urbaines, industrielles ou résidentielles/tertiaires. Or les enjeux agricoles sont de plus en plus prégnants et ne bénéficient pas de diagnostic équivalent, élément nécessaire à la mise en œuvre d'actions par la profession, pour mieux identifier à l'échelle territoriale de leviers d'actions dans les défis air-climat-énergie.

Sur cette base, il s'agit de mettre en place la première station pérenne d'observations de référence relatives à l'air et au climat en milieu agricole sur le Grand Est (agglomération de Châlons-en-Champagne). Cette station, dont l'implantation exacte sera choisie en étroite concertation avec la profession, produira de manière pérenne des informations fiables et objectivées s'agissant des composés atmosphériques ou des gaz à effet de serre (GES), le tout en lien avec les pratiques culturales. Ceci permettra de mettre en œuvre une gestion environnementale adaptée et utile à la profession agricole et au territoire.

Aucune station en région Grand Est ne permet de mesurer un aussi grand éventail de gaz et de particules en lien avec le secteur agricole.

Dates du projet : 15/09/2023 – 31/12/2025

Plan de financement :

	Montant (HT)	Pourcentage
Financement FEDER	134 500 €	44.54 %
Financement Région	167 500 €	55.46 %
Montant total (HT)	302 000 €	100 %